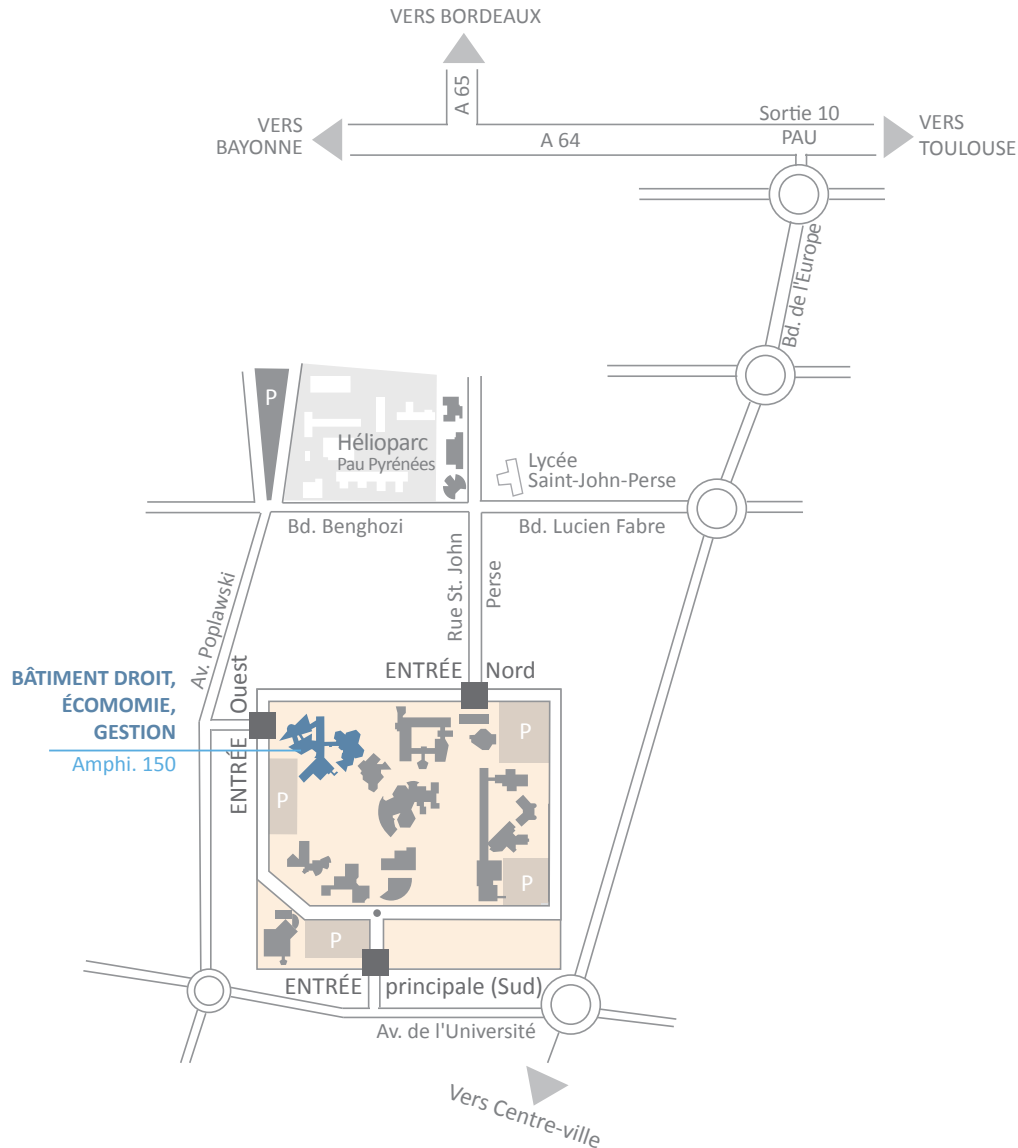


CONTACT

isabelle.montin@univ-pau.fr

Ce colloque entre dans le cadre de la formation continue des avocats

<https://pau droitpublic.univ-pau.fr/fr/activites-scientifiques/colloques/colloques-2019.html>



Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2019

VI^{èmes} Rencontres Tribunal administratif / Faculté de droit Pau

LA HIÉRARCHIE DES ILLÉGALITÉS

Vendredi 27 septembre 2019
9h00 – 17h00

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Bâtiment droit, économie, gestion
Amphi. 150



VI^{èmes} Rencontres Tribunal administratif / Faculté de droit - Pau

9h00 Accueil des Participants

MATINÉE

Sous la présidence de **Valérie Quemener**, présidente du Tribunal administratif de Pau

9h30 Propos introductifs
Denys de Béchillon, professeur de droit public, UPPA

I - Premier temps : Hiérarchisation ontologique

Une hiérarchisation liée à la valeur intrinsèque des vices

9h45 **La hiérarchisation en fonction de la « gravité » des vices de légalité – la question des moyens d'ordre public**
Marie-Odile Meunier-Garner, première conseillère et rapporteure au Tribunal administratif de Pau

10h00 **Existe-t-il une hiérarchisation des vices de légalité en fonction de la cause juridique à laquelle ils se rattachent ?**
Karine Butéri, présidente assesseur à la Cour administrative d'appel de Bordeaux /
Baptiste Pardeilhan, doctorant en droit public

10h30 Débats

10h45 Pause

II - Deuxième temps : Hiérarchisation stratégique

Une hiérarchisation liée aux buts recherchés par les acteurs du procès administratif

11h00 **La cristallisation du débat**
Olivier Bonneau, avocat, chercheur associé à Pau Droit Public

11h15 **La hiérarchisation des conclusions (arrêt Société Eden)**
Florian Roussel, maître des requêtes au Conseil d'Etat

11h30 **L'économie des moyens**
Jean-Noël Caubet-Hilloutou, vice-président du Tribunal administratif de Pau

11h45 Débats

12h15 Buffet (intervenants)

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de **Damien Connil**, chargé de recherche CNRS

III - Troisième temps : Hiérarchisation substantielle

Une hiérarchisation liée à l'impact des vices

14h00 **Le rôle précurseur du contentieux contractuel**
Philippe Terneyre, professeur de droit public, UPPA

14h15 **Le grief comme condition de l'illégalité**
Louis de Fontenelle, maître de conférences en droit public, UPPA

14h30 **Application de la jurisprudence Danthony dans les contentieux de l'urbanisme et de la fonction publique**
Antoine Bourrel, maître de conférences en droit public, UPPA
Elise Schor, conseillère et rapporteure au Tribunal administratif de Pau

15h00 Débats

IV - Quatrième temps : Hiérarchisation prospective

Une hiérarchisation liée aux effets des illégalités constatées

15h15 **Vices de légalité et devenir de la décision affectée**
Jean Gourdou, professeur de droit public, UPPA

15h30 **La régularisation dans le contentieux de l'urbanisme**
François de Saint-Exupéry de Castillon, vice-président du Tribunal administratif de Pau

15h45 **Hiérarchisation des illégalités et exécution des décisions de justice**
Edwige Michaud et **Valérie Réaut**, premières conseillères au Tribunal administratif de Pau

16h15 Débats

16h30 Propos conclusifs
Fabrice Melleray, professeur de droit public, Sciences Po Paris